

Image not found or type unknown



## droit de preemption sur cour commune en indivision

Par **15866**, le **18/04/2011** à **10:35**

Bonjour,

Je suis copropriétaire sur l'arrière de ma maison d'une cour commune en indivision avec un autre propriétaire, cet autre propriétaire vend sa grange lui donnant droit à la cour commune à la personne louant la grange pour mettre sa voiture. Je voudrai savoir si j'ai des privilèges (préemption privée?) pour me porter acquéreur prioritaire de son bien et ainsi englober cette cour commune dans ma propriété.

D'avance merci pour votre réponse.